

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 juillet 2015
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 2 juillet 2015, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que j'ai adressée au Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine, M. Mladen Ivanić, au sujet du projet de résolution sur Srebrenica (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Matthew Rycroft



**Annexe à la lettre datée du 2 juillet 2015 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Le 2 juillet 2015

Je vous remercie pour la lettre que vous avez adressée à mes collègues du Conseil de sécurité et à moi-même, et vous écris afin de clarifier nos intentions au sujet du projet de résolution que le Royaume-Uni rédige actuellement.

Nos intentions coïncident parfaitement avec celles que vous exposez dans votre lettre. Comme vous, nous croyons qu'il est essentiel pour la Bosnie-Herzégovine, la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies elle-même, 20 ans après les faits, d'honorer la mémoire des victimes et de nous interroger sur les enseignements tirés de ces terribles événements, afin de ne pas répéter les erreurs du passé, que ce soit dans votre pays ou ailleurs dans le monde. L'Organisation des Nations Unies a reconnu ses propres défaillances institutionnelles à Srebrenica : ses efforts pour prévenir ce génocide ont été insuffisants. Cette commémoration est pour nous l'occasion de faire le point, et de nous assurer que nous sommes mieux préparés, en tant qu'organisation, pour faire face aux défis futurs.

Dans le même temps, nous convenons qu'il faut reconnaître dans la résolution que le conflit a fait des victimes innocentes dans tous les camps, à Srebrenica et dans les régions voisines. Il faut panser les plaies du passé, en aidant les victimes et en traduisant en justice les auteurs de crimes, quels qu'ils soient. Le processus de réconciliation doit également être mené à terme, de façon que l'ensemble de la population de Bosnie-Herzégovine puisse envisager l'avenir avec confiance et espoir. Telles ont toujours été nos intentions, mais, en réponse à votre lettre, nous avons apporté de nouvelles modifications au texte afin que cela soit plus clair encore.

Par ailleurs, nous estimons que l'on ne peut parvenir à une réconciliation véritable si l'on refuse de reconnaître les actions commises dans le passé et de tourner la page ou que l'on y répugne. Les événements de Srebrenica constituent le pire crime commis en Europe depuis la seconde guerre mondiale, et les tribunaux internationaux aussi bien que ceux de votre pays ont confirmé qu'il peut être considéré comme un génocide au sens de la définition qui en est donnée dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Cela n'est pas une déclaration politique, mais un fait juridique. Le génocide est un crime, et ceux qui l'ont commis sont des criminels qui doivent être punis en tant que tels. L'affirmer ne signifie pas être « antiserbe », comme certains l'ont prétendu. Ainsi que l'a précisé, en rendant son jugement, le juge saisi de l'une des affaires à La Haye : « Je cherche à juger un accusé. Je ne juge pas un peuple. Je considère qu'associer cette infamie à l'identité serbe serait faire insulte au peuple serbe. Mais il serait tout aussi monstrueux de n'associer aucun nom à ces crimes sous prétexte que cela pourrait offenser les Serbes. » Nous n'établissons pas de lien entre ce crime et le peuple serbe, et nous ne pensons pas que d'autres devraient le faire.

Malheureusement, les réactions politiques suscitées par cette résolution montrent clairement que tout n'a pas été fait pour parvenir à la réconciliation, que ce soit en Bosnie-Herzégovine ou dans la région en général. Le Conseil de sécurité, principal responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, s'en inquiète. Récemment, nous avons entendu des allégations publiques contestant non seulement la pertinence du terme « génocide » mais encore le nombre de personnes tuées. Ce genre de rhétorique politique est détestable, déstabilisateur et profondément douloureux pour les victimes.

Tout comme vous, nous voulons que la Bosnie-Herzégovine soit sûre, stable et prospère. Le Royaume-Uni a lourdement investi dans votre pays pendant de nombreuses années. Le projet de réforme de l'Union européenne que nous avons lancé l'année dernière avec l'Allemagne témoigne de notre bonne volonté. En collaboration avec nos partenaires internationaux, nous voulons œuvrer avec vous, ainsi qu'avec le peuple de Bosnie-Herzégovine, pour affronter et surmonter l'héritage du passé afin que celui-ci ne puisse plus – comme cela a été le cas ces dernières semaines – créer la division et troubler votre présent et votre futur.

Pour toutes ces raisons, nous restons déterminés à élaborer une résolution équilibrée et tournée vers l'avenir, qui rende hommage aux victimes du génocide de Srebrenica – celles qui sont mortes, et celles qui ont survécu –, qui reconnaisse les souffrances endurées par toutes les parties pendant la guerre et qui appelle à la justice et la réconciliation afin d'assurer à l'ensemble du peuple de Bosnie-Herzégovine un avenir constructif et certain. J'espère vivement que, dans cette optique, nous parviendrons à obtenir non seulement votre appui, mais également celui de nos partenaires au sein du Conseil de sécurité.

Matthew Rycroft